

AIDES ET AMENAGEMENTS SPECIFIQUES POUR ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Réussir ses études et sa vie d'étudiant quand on est confronté à une maladie ou à une situation de handicap, permanent ou temporaire, à la dyslexie etc.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les étudiants peuvent bénéficier d'aides et aménagements concernant :

- ✪ leurs études et leurs examens
- ✪ la vie étudiante
- ✪ leur insertion sociale et/ou professionnelle

**VOUS AVEZ UNE DIFFICULTE, DES BESOINS SPECIFIQUES
N'HESITEZ PAS, CONTACTEZ LE SERVICE ACCUEIL HANDICAP DE L'UNIVERSITE DE GRENOBLE**

ETUDES ET EXAMENS

- ✪ Durée et déroulement des études : possibilité de disposer d'un aménagement du cursus et de l'emploi du temps
- ✪ Aides à la communication : interprétariat LSF, codage LPC etc
- ✪ Accès au contenu des enseignements : prise de notes, transcription Braille , adaptation des ressources et supports
- ✪ Accompagnement pédagogique : tutorat et éventuellement travaux dirigés de reprise de cours ou de soutien

MODALITE D'EXAMENS (partiels ou terminaux) Des dispositions réglementaires existent :

- aides : secrétaire etc
- matériel bureautique / - temps d'épreuve majoré

⇒ se renseigner auprès du **CORRESPONDANT HANDICAP** de votre UFR ou au SAH

- ✪ Aide matérielle et technique : reprographie, documentation, bilan et préconisations pour l'accès aux outils informatiques.

⇒ se renseigner au SAH

**PRENDRE IMPERATIVEMENT CONTACT POUR UN RENDEZ-VOUS AVEC
L'ESPACE SANTE JEUNE DE VALENCE ET LE SERVICE ACCUEIL HANDICAP**

LE PLUS TÔT POSSIBLE ou, AU PLUS TARD, DEUX MOIS AU MOINS AVANT LE DEBUT DES EPREUVES.

Il ne pourra être envisagé de dérogation que dans les cas d'urgence exceptionnels.

UN MEDECIN HABILITE par la MDPH de la Drôme FORMULERA UN AVIS sur les DISPOSITIONS à METTRE en OEUVRE

VIE QUOTIDIENNE Une assistante sociale du CROUS est à votre disposition au SAH pour vous informer ou vous aider à résoudre les questions concernant :

- le logement et les appartements adaptés, la restauration, les aides sociales : bourses, aides financières...

⇒ se renseigner au SAH

ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES Chaque étudiant handicapé pourra, s'il le souhaite, choisir un sport en fonction de ses possibilités physiques.

Cette pratique sportive se fera sous forme de loisir ou sous forme d'UE optionnelle (UE, Bonification...) validée dans le cursus.

⇒ se renseigner au SAH ou au **BUREAU des SPORTS** de votre université

INSERTION SOCIALE ET/OU PROFESSIONNELLE

Un certain nombre d'entreprises et d'associations développent des actions favorisant l'insertion professionnelle des Etudiants Handicapés :

- stages en entreprises : durant l'année ou les vacances
- parrainage partenariat
- bourses d'étude et d'équipement...

Des services sont à votre disposition et à même de vous conseiller, de vous informer :

- sur les réseaux utiles,
- sur les outils technologiques de compensation
- sur l'environnement, la législation s'appliquant à l'insertion, l'orientation médicale.

⇒ se renseigner au SAH

SAH

Service Accueil Handicap de l'université Grenoble Alpes

Résidence des Taillées - Bâtiment B -
271 rue de la Houille Blanche – Domaine Universitaire
38406 - Saint Martin d'Hères Cedex

Trams B ou D arrêt Les Taillées - Tram C arrêt Berlioz

☎ 04 76 82 84 70 Fax : 04 76 82 84 74

Courriel: Accueil-handicap@grenoble-univ.fr

Site Web : <http://www.grenoble-univ.fr/handicap>

MDPH Drôme

Parc de Lautagne
42 C, Avenue des Langories BP 145
26 905 Valence cedex 9

Ligne 5 direction Lautagne, arrêt Langories

☎ 04 75 85 88 90 Fax 04 75 60 58 44

Courriel : mdph@ladrome.fr

CROUS

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

Antenne de Valence

6 rue Derodon

26000 Valence

☎ 04 75 42 17 96

Espace Santé Jeunes Valence

13/15 place Latour Maubourg

26 000 Valence

☎ 04 75 56 62 11

Espace.sante.jeunes@mairie-valence.fr